



Livret d'accueil

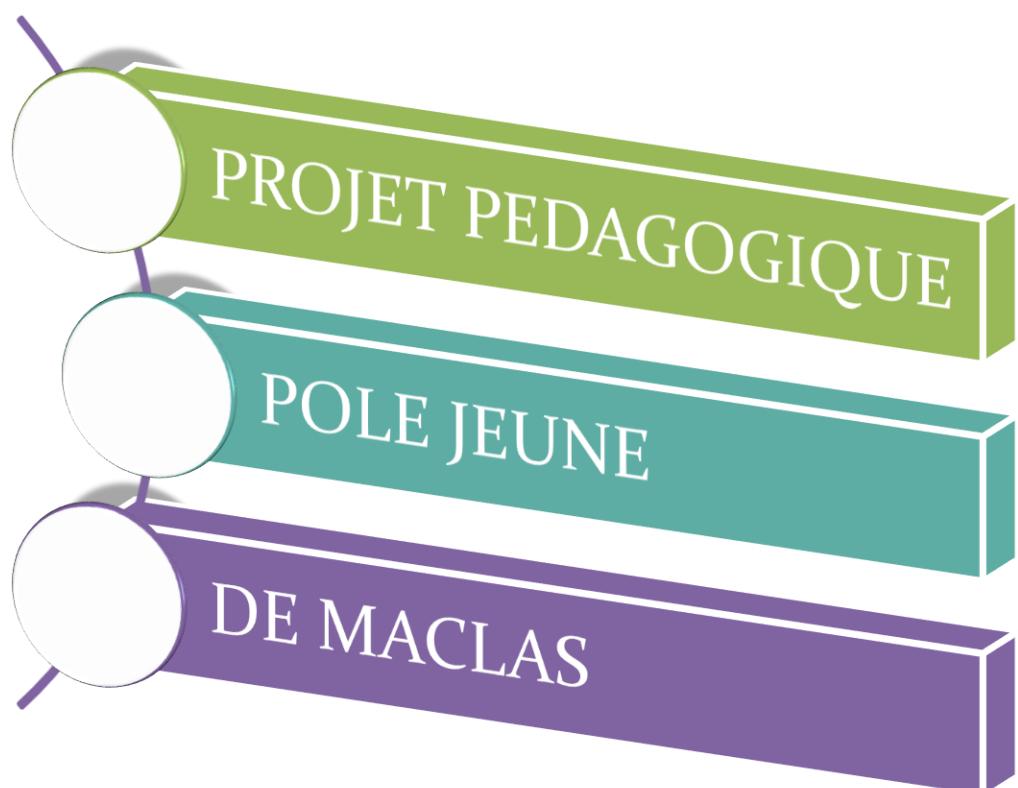


TABLE DES MATIERES

Table des matières	2
Projet pédagogique du pôle jeunes	3
Introduction.....	3
Organisation du pôle jeunesse.....	4
Projet éducatif de la structure	5
Projet pédagogique du pôle jeunes	5
Les moyens mis en œuvre	7
Moyens humains	7
Moyens financiers	7
Moyen matériau.....	7
Règlement intérieur du pôle jeunes.....	8
L'ENCADREMENT.....	8
Les inscriptions	9
Organisation des différentes activités de loisirs ados.....	9
Le transport	9
Compte facebook	9
Service sms	10
Le respect	10
Documents à rendre.....	11
Coupon règlement intérieur à remettre au pôle jeunes.....	11

PROJET PEDAGOGIQUE DU POLE JEUNES

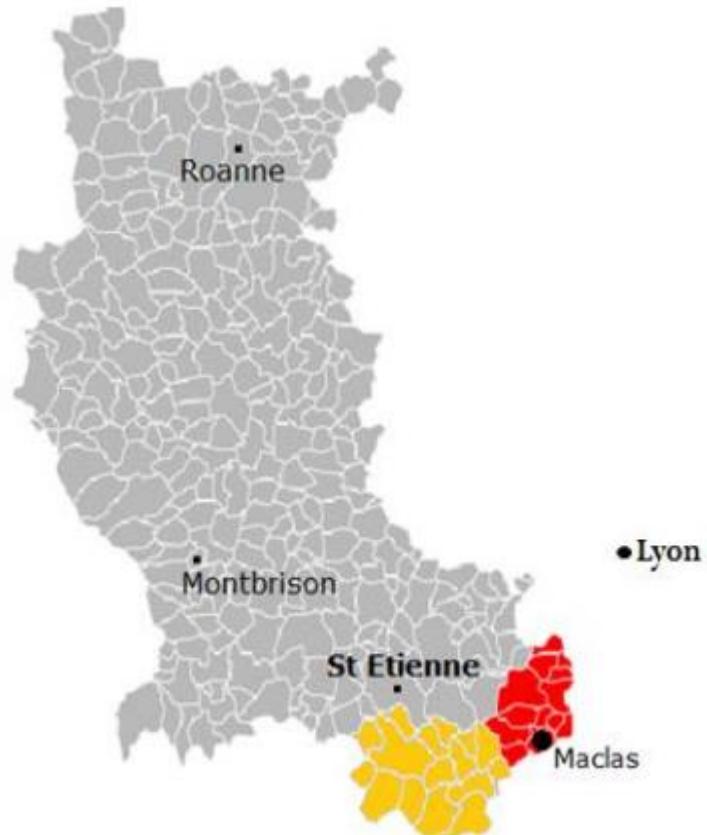
INTRODUCTION

Depuis 1963, l'association Familles Rurales de Maclas est un lieu incontournable et reconnu par la population de Maclas et des villages alentours. Pour mener ses actions l'association Familles Rurales propose l'orientation et l'accompagnement des personnes dans leurs vies quotidiennes, sociales et culturelles.

Maclas est une commune de 1841 habitants (chiffre de 2017). Ce village rural se situe à 400m d'altitude. Vu sa situation géographique, Maclas draine tous les villages alentours. C'est pour cela que le village possède un axe routier important entre la vallée du Rhône, St Etienne et l'Ardèche. De plus, Maclas est une commune du canton qui possède une vingtaine de commerces et de services comme une pharmacie, des boucheries, des boulangeries, un cabinet médical avec un dentiste, des kinés...

La commune possède une trentaine d'associations sportives et culturelles. Elle dispose aussi d'une multitude d'infrastructures : un gymnase, des terrains de foot et de tennis, un boulodrome, un parc de jeu, une bibliothèque, la maison du « Gambardon » et la maison des associations. La maison des associations quant à elle, est ouverte à toutes les associations. On peut y pratiquer du judo, kung-fu, qi-gong, de la musique et nous y trouvons le bureau de l'association de Familles Rurales. Il est situé au cœur du village de Maclas, proche de la mairie et des commerces.

Le pôle jeunes de Maclas est une filière de l'association Familles Rurales de Maclas qui accueille les jeunes de 11 ans à 17 ans.



ORGANISATION DU POLE JEUNESSE

Le pôle jeunes (accueil passerelle) est un service proposé par l'association Familles Rurales de Maclas depuis 2015. C'est un regroupement de jeunes, le deuxième vendredi du mois de 19h à 22h et le quatrième samedi du mois de 10h à 13h30.

L'objectif du pôle jeunes est de concrétiser les projets des jeunes afin qu'ils puissent s'autofinancer et par la suite en profiter avec des sorties ou/et des week-ends. Chaque jeune doit être âgé de minimum 11 ans et de maximum 17 ans pour participer au pôle jeunes. Les jeunes sont encadrés par des animateurs. Le pôle jeunes est défini par un projet éducatif et un projet pédagogique qui répondent aux souhaits des parents et aux attentes des jeunes.

Les objectifs du pôle jeunes sont :

- Partager ses connaissances et ses expériences avec d'autres jeunes de différents villages
- Se responsabiliser dans la vie de tous les jours et apprendre à vivre en collectivité
- S'investir dans un projet commun
- Découvrir et apprendre à travers certains sports
- Développer un esprit de groupe, de soutien et de solidarité.

Nous sommes la seule structure sur la CCPR à proposer un pôle jeune c'est un pôle dynamique qui répond au besoin des ados. Nous pouvons constater qu'il y a de plus en plus de participants.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

17 BÉNÉVOLES

DIRECTRICE : PAULINE MOUNIER GUIGAL

1 ANIMATRICE : MATHILDE BONNIN

PROJET EDUCATIF DE LA STRUCTURE

L'association Familles Rurales de Maclas a mis en place un projet éducatif. Ce projet éducatif a pour objectif principal d'accompagner les familles. Le mouvement de familles rurales intègre les besoins de l'enfant dans ceux de la famille. Il met également en avant l'éducation populaire. Les objectifs du projet éducatif s'adressent à différents acteurs :

- ✓ Rendre les familles actrices de l'accueil de loisirs géré par une association ;
- ✓ Permettre à l'enfant de trouver sa place dans la vie en collectivité en acceptant les autres ;
- ✓ Prendre en compte l'enfant dans sa globalité en respectant son rythme ;
- ✓ Permettre à l'activité d'être un moyen pour faire passer un message et faire découvrir le monde ;
- ✓ Permettre aux animateurs de façon volontaire, d'avoir des temps de formations adaptés à un besoin.

PROJET PEDAGOGIQUE DU POLE JEUNES

En lien avec le projet éducatif de l'association, le projet pédagogique du pôle s'ancre parfaitement dans les valeurs de l'association.

« Pour vivre ensemble il faut rencontrer et accueillir les familles nouvelles ou anciennes de permettre des échanges dans le respect, la solidarité, l'équité et la tolérance. Créer des rencontres et des amitiés, partagées, échanger les idées et le savoir-faire. ».

De cette citation nous nous sommes inspirés afin de construire un projet éducatif qui soit en cohérence avec l'association. Ci-dessous se trouvent les axes pédagogiques spécifiques au pôle jeune de Familles Rurales Maclas.

Axes	Objectifs	Action	Activités mises en œuvre
Partager ses connaissances et ses expériences avec d'autres jeunes de	Favoriser l'esprit collectif	1. Projets initiés par les jeunes 2. Chacun trouve sa place dans le groupe par des soirées organisées 3. Proposition d'activités collectives	1. Tombola, vente de gâteaux ... 2. Soirées escape Game, jeux de sociétés, jeux sportifs 3. Jeux coopératifs : gamelle, escape Game, ballon prisonnier ...
	Favoriser l'ouverture aux autres	1. Partenariats avec des entreprises de proximités 2. Projet de vente de tickets de tombola 3. Rendre service aux personnes	1. Lots donnés par les commerçants de Maclas et ses alentours 2. Vente aux portes à porte dans les villages 3. Service au repas de Familles rurales
	Développer une dynamique de groupe	1. Soirée à thèmes 2. Participation à des actions d'autofinancement 3. Aide dans l'association	1. Soirée déguisée, soirée rallye jeux 2. Vente de gâteau au marché de Noël 3. Service au repas de Familles rurales
Se responsabiliser, apprendre à vivre en collectivité et s'investir dans un projet commun	Encourager l'autonomie	1. Elaborer des projets et les faire devenir acteurs 2. Réfléchir à des projets en fonction d'un budget 3. Laisser la liberté aux jeunes	2. Weekend, activités, sortie en fonction de l'argent gagné 3. Temps de repas libre, soirée en autonomie, temps de retrouvaille...
	Responsabiliser	1. Responsabiliser les jeunes aux activités de l'association 2. Création de projets initié par les jeunes	1. Participation aux manifestations faites par l'association : Fête du jeu, repas, marché de Noël, soirées jeux ...
	Permettre aux jeunes de d'affirmer sa personnalité	1. Créer des bilans où chacun peut prendre la parole 2. Les jeunes peuvent décider des activités 3. Chacun a le droit de participer ou non aux activités proposées	1. Chacun doit être libre de pouvoir dire ce qu'il pense et donner son avis dans le groupe 2. Les jeunes peuvent soumettre leurs idées de soirées et l'animateur se charge de l'animation, découvrir des sports pas habituels... 3. Il n'y a pas d'obligation, chacun doit être libre de faire ce qu'il veut : le pôle jeunes n'est pas un lieu de contrainte
Développer le lien avec les parents	Communiquer avec les parents Informations Insertion	Mise en place d'un système de communication Se faire connaître et faire connaître nos actions Créer des moments d'échange Donner leurs avis	Envoi de SMS, appels téléphoniques, page Facebook Réunion d'information, d'échange et de communication Repas partagé, soirée jeux Discuter lorsque les parents emmènent/ramènent les jeunes Prêt de lieu pour les projets de lavage auto 3. Comme les jeunes les parents ont le droit de donner leurs avis et de contribuer à l'élaboration de projet

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

MOYENS HUMAINS

Afin de réaliser ce projet pédagogique, le pôle jeunes se réuni les deuxièmes vendredis et quatrièmes samedis de chaque mois. Une équipe d'animateur et de direction suit quotidiennement les adolescents et joue un rôle primordial puisqu'ils pilotent l'équipe de jeunes. En véritable acteur, ils permettent ensemble de contribuer au développement des personnalités des jeunes. Cependant, lors des sorties et des manifestations il y a deux animateurs et une directrice présente en vue des nombreuses tâches à accomplir.

MOYENS FINANCIERS

Les familles doivent contribuer à des frais d'adhésion qui couvre une petite partie des dépenses de début d'année, à hauteur de 10€ de cotisation pour les jeunes et de 32€ la carte d'adhésion à l'association pour la famille.

Des projets sont mis en place à l'aide des animateurs afin que les jeunes s'autofinancent et que le cout de revient aux familles soit nul. Les projets permettent aux jeunes de gagner de l'argent afin de subventionner leurs sorties.

Ces sorties sont organisées pour les jeunes selon leurs attentes et leurs envies. Ainsi, un weekend neige est organisé courant janvier et un autre weekend été durant le mois de Juin. De plus, des sorties ponctuelles sont organisées afin de favoriser l'échange au sein du groupe pour que chacun apprenne à se connaître.

MOYEN MATERIAUX

Les locaux sont les locaux du centre de loisirs (prêtés par la mairie), les jeunes peuvent donc profiter du parc aménagé, de la salle de judo et de l'espace jeune. De ce fait, ils peuvent profiter de nombreux espaces chacun dédiés à une activité particulière. Cependant, à long terme il serait intéressant que le Pôle jeunes puisse avoir accès à un local qui lui est propre.

REGLEMENT INTERIEUR DU POLE JEUNES

Le pôle jeunes est un service proposé par l'association Familles Rurales de Maclas depuis 2015. L'association Familles Rurales propose des activités et des services pour tous. Elle est ouverte à tout nouveau projet qui tient compte des valeurs de l'association et qui contribuent au principe de l'éducation populaire ; une éducation pour tous, par tous et avec tous. L'association est agréée éducation populaire depuis 2013. Le domaine des loisirs enfants est partie intégrante de la conception de la famille. Notre association tient compte de la famille et de ses besoins. Une éducation par le collectif, une prise en compte de la disparité du milieu rural permet ainsi à tous, d'accéder par les activités collectives à la culture et aux loisirs, à l'ouverture sur l'extérieur, à la valorisation de la richesse (trop méconnue) de la culture passée et présente du milieu rural. Nous développons la solidarité entre tous et aussi entre les générations.

Le pôle jeunes est un regroupement de jeunes les deuxièmes vendredis du mois de 19h à 22h et les quatrièmes samedis du mois de 10h à 13h30 à Familles Rurales Maclas (27 route de saint Appolinard 42520 Maclas). L'objectif du pôle jeunes est de concrétiser les projets des jeunes afin qu'ils puissent s'autofinancer et par la suite en profiter au profit de sortie ou/et de week-end. Chaque jeune doit être âgé de minimum 11 ans et de maximum 17 ans pour participer au pôle jeunes.

L'ENCADREMENT

L'encadrement des jeunes est assuré par une équipe professionnelle qui comprend :

- La Responsable du pôle jeunesse et directrice : Pauline MOUNIER GUIGAL
- Une animatrice : Mathilde BONNIN
- Intervention ponctuelle de Corinne VIAL directrice de l'association.

LES INSCRIPTIONS

L'adhésion à l'association Familles Rurales est obligatoire pour fréquenter le pôle jeunes, adhésion valable de janvier à décembre. Le coût est de 32 € pour l'année et une cotisation de 10 € est demandée aux parents pour l'inscription au pôle jeunes.

Pour tout nouvel adolescent adhérent à l'association et/ou au pôle jeune une fiche de renseignements sera à remplir. Il faudra emmener pour finaliser cette fiche : une photocopie des vaccins, le règlement intérieur signé, un test de natation (pour ceux l'ayant) ainsi qu'une attestation de coefficient familiale (CAF ou MSA).

ORGANISATION DES DIFFERENTES ACTIVITES DE LOISIRS ADOS

Les adolescents s'autofinancent, il est donc important que chacun puisse contribuer aux actions à son échelle. Les financements qui seront gagnés durant ces manifestations permettront aux jeunes de sortir, dès lors, si l'un d'entre eux n'aident pas, il se verra refuser sortie et/ou week-end (sauf cas extrême). Bien entendu cette décision sera discutée avec la directrice.

LE TRANSPORT

Lors des sorties et des week-ends les accompagnateurs conduisent des mini bus ou/et peuvent être amené à utiliser leur véhicule personnel afin de limiter les couts pour le pôles jeunes. Une autorisation écrite de transport de votre enfant vous sera demandée.

Pour certaines manifestations il se peut que les parents soient appelés à contribution afin de transporter des adolescents. Nous vous tiendrons informer rapidement des besoins.

COMPTE FACEBOOK

Le pôle jeunes utilise Facebook pour communiquer ses diverses informations et programmes. Le pôle jeunes utilise en priorité cet outil pour publier ses informations : photos des activités (voir autorisation de droit à l'image sur dossier d'inscription), information du pôle jeunes, dates importantes, évènements particuliers ...

SERVICE SMS

Le pôle jeunes propose d'envoyer des alertes SMS sous forme d'informations ou de rappels, concernant les évènements importants, dates et horaires aux familles qui le souhaitent. Ces familles devront nous le faire savoir et en cas d'avis favorable, nous communiquer un numéro référence sur lequel elles veulent recevoir les informations. Les jeunes qui le souhaitent pourront éventuellement aussi recevoir les informations.

LE RESPECT

Chaque jeune s'engage à respecter les animateurs, les intervenants, les autres jeunes, les lieux, le matériel dans l'enceinte du pôle jeunesse mais également sur les lieux d'activités. Par manque de respect, le jeune s'expose à un rappel oral et/ou à une sanction. Les parents seront tenus informés en cas de non-respect de ces règles. Par conséquent, le jeune sera suspendu de toutes activités organisées par le pôle jeunes.



DOCUMENTS A RENDRE

COUPON REGLEMENT INTERIEUR A REMETTRE AU POLE JEUNES

Je soussigné responsable de déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur ainsi que mon enfant.

Je soussigné responsable de autorise mon enfant à être véhiculé par les accompagnateurs du pôles jeunes.

Je soussigné responsable de autorise mon enfant à être pris en photo par les accompagnateurs du pôles jeunes pour la diffusion dans l'association et sur son site internet.

Signature obligatoire du jeune et de ses parents et/ou du responsable légal.